

Recruter un travailleur handicapé

Comment recruter un travailleur handicapé ?

Les difficultés de recrutement des personnes handicapées sont souvent les mêmes que pour le public valide : difficultés à trouver certains profils ou certaines compétences. Certains réseaux élargissent les possibilités pour recruter un travailleur handicapé, (ce sont les Cap Emploi ou les organismes de formation spécialisés).

Quels postes correspondent à mon handicap ?

Tous les postes peuvent être et doivent être adaptés, il n'y a pas de correspondance type entre handicap et poste de travail.

Deux personnes ayant le même handicap ou problème de santé n'auront pas forcément la même aptitude à occuper tel ou tel poste, indépendamment des compétences attendues. Cependant, il est important de bien considérer les différentes conséquences, directes ou indirectes d'une situation de santé ou d'une déficience.

Qu'apporte l'embauche d'un travailleur handicapé ?

Elle permet, d'abord, de mieux considérer les relations santé/travail. Elle permet, ensuite de satisfaire la loi.

Le statut de « bénéficiaire de la loi » offre un certain avantage à la personne et par effet indirect à la collectivité comme la possibilité de bénéficier d'aides.

Intégrer une personne handicapée

Si le handicap n'est pas visible ou susceptible de l'être, il n'est pas indispensable d'aller au-delà des procédures habituelles d'intégration. Il peut être intéressant d'identifier, au sein de votre établissement, un référent handicap car les difficultés qui peuvent survenir dans l'intégration d'une personne handicapée sont moins souvent des difficultés individuelles que celles que peuvent rencontrer ses collègues ou sa hiérarchie à travers leurs propres perceptions de son handicap.